

V I L L E D E  
G E N È V E



LÉGISLATURE 2011-2015  
DÉLIBÉRATION PA-117  
SÉANCE DU 2 AVRIL 2012

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30, alinéa 1, lettres e) et m), de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

sur proposition du Conseil administratif,

*décide:*

par 17 oui contre 9 non et 1 abstention

*Article premier.* – Il est ouvert au Conseil administratif un crédit de 180000 francs destiné à la création de tribunes provisoires sur le gradin sponsors et partenaires pour la patinoire intérieure des Vernets, située au 4, rue Hans-Wilsdorf, parcelle N° 2417, feuille N° 89, section Genève Plainpalais.

*Art. 2.* – La charge supplémentaire prévue à l'article premier sera couverte par des économies équivalentes de charges ou par de nouveaux produits dans le budget de fonctionnement 2010.

*Art. 3.* – La charge prévue à l'article premier sera imputée aux comptes budgétaires 2010 sur le compte 2402000, cellule 314301 C-BAT, sous la rubrique «Entretien des bâtiments publics».

---

Certifié conforme:

Le Secrétaire:

Julien Cart

La Présidente:

Alexandra Rys